

Assurances maladie - aperçu des prestations

	CSS	ÖKK	SWICA	Sympany
Modèle d'assurance	Assurance complémentaire myFlex	CASAMED SELECT	Tous les modèles d'assurance	casamed pharm
Identification	Via la carte d'assuré	Via la carte d'assuré	Via la carte d'assuré	Via la carte d'assuré
Facturation du triage	Le client paie directement à la pharmacie	Facturation via PHARMA-info selon les documents figurant sur le site web mednet	Facturation via PHARMA-info selon les documents figurant sur le site web mednet	Facturation via PHARMA-info selon les documents figurant sur le site web mednet
Indemnisation pour le triage	90%, max. CHF 500/an Selon les informations fournies par la CSS, les assurés avec assurance complémentaire «myFlex» peuvent se faire rembourser les frais de consultation. (Utilisation du pharmacode H21)	CHF 40.- TVA incluse	CHF 30.- TVA incluse	CHF 40.- TVA incluse
Facturation des médicaments	Facturer directement au client	Facturer directement au client	Facturer directement au client	Facturer directement au client
Partenaire de téléconsultation	Medgate	Medgate	santé24	Medgate
Partenaire de téléconseil	Medgate	Medgate	santé24	Medgate
Renvoi à un médecin	Documentation dans le formulaire	Documentation dans le formulaire	Documentation dans le formulaire	Documentation dans le formulaire
Listes de médecins		Liste ÖKK des médecins de famille	Liste SWICA des médecins de famille	